Habilitation IOBSP Niveau 2 – 80h





PUBLIC CIBLE

Toute personne souhaitant devenir mandataire exclusif en financement et exercer l'activité d'IOBSP en tant que mandataire exclusif.



O OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir la capacité professionnelle requise pour exercer les fonctions d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP).

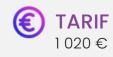


PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE 80h



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- o 80 heures de formation à distance (e-learning asynchrone).
- o Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 6 mois.
- o QCM et cas pratiques.
- o Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit.

COMPÉTENCES

- Acquérir les compétences juridiques, économiques et financières nécessaires pour conseiller, monter et suivre des dossiers de crédit ou de services de paiement pour le compte de clients.
- Maîtriser la réglementation applicable, les droits et obligations de l'intermédiaire, la protection du consommateur et la déontologie du métier.
- Comprendre le fonctionnement des différents types de crédits (immobilier, consommation, regroupement de crédits) et des services de paiement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

o Un score minimum de 70% à chaque examen est requis pour obtenir l'habilitation.

TYPE DE VALIDATION

Attestation de formation + Livret de formation.



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- o Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse : contact@kereisformation.com
- o Démarrage possible à tout moment de l'année

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à <u>contact@kereisformation.com</u>

Programme



TRONC COMMUN • 30H

- L'environnement de l'activité d'IOB
- 2. Le mandatement bancaire et ses limites
- 3. Les modalités de distribution
- 4. Les différentes catégories d'IOBSP et leurs conditions d'accès et d'exercice
- 5. Les principes généraux de droit commun
- 6. La protection client
- 7. Les modalités de prévention et de traitement du surendettement
- 8. La connaissance des infractions et sanctions
- 9. Les coûts et durées totales du crédit
- 10. L'assurance emprunteur
- 11. Les garanties des crédits
- 12. Examen Tronc commun

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION • 12h

- L'environnement du crédit à la consommation
- 2. Le taux d'usure
- 3. Le crédit à la consommation
- 4. Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur
- 5. Etudes de dossiers de crédit à la consommation
- 6. Examen Crédit à la consommation

LE CRÉDIT IMMOBILIER • 20H

- L'environnement économique et réglementaire du crédit immobilier
- 2. Les prêts classiques
- 3. Les taux
- 4. Les prêts « aidés »
- 5. Les différents types de projets immobiliers
- 6. Les investissements locatifs
- L'assurance emprunteur et la garantie d'un prêt immobilier
 L'emprunteur
 La préparation d'un dossier de crédit immobilier

- 10. Etudes de dossiers de crédit immobilier
- 11. Examen Crédit immobilier

Programme



LE REGROUPEMENT DE CRÉDITS • 12h

- 1. L'environnement économique et réglementaire du regroupement de crédits
- 2. Les fondamentaux du regroupement de crédits
- 3. Les modalités financières du regroupement de crédits
- 4. Les règles de protection du consommateur
- 5. La préparation d'un dossier de regroupement de crédits
- 6. Etudes de dossiers de regroupement de crédits
- 7. Examen Regroupement de crédits

LES SERVICES DE PAIEMENT • 6h

- 1. L'environnement des services de paiement
- 2. Les différents services de paiement
- 3. Les droits de la clientèle et le devoir d'information
- 4. La formalisation de l'utilisation des services de paiement
- 5. Examen Services de paiement

Vos interlocuteurs



VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE Formateur expert en crédit et en assurance



Sophie CORINI
Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



Fabrice
COURAULT
Formateur expert en
assurance et
gestion de
patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND marine.legrand@kereisformation.com 01 80 52 35 21

Pôle technique:

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia N'GORA tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif 3 rue Victor Schoelcher 44800 SAINT-HERBLAIN 822 620 225 00018

www.kereisformation.com